



50^{ème} session du Conseil des droits de l'homme

Point 4 de l'ordre du jour

Dialogue interactif avec la Haute-Commissaire sur le Venezuela

Genève, le 29 juin 2022

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie la Haute-Commissaire pour son rapport. Elle relève certains développements positifs au cours de la période sous revue, notamment l'interdiction de juger des civils dans des tribunaux militaires et la décision de dissoudre les Forces d'action spéciales.

Malgré une baisse notable, la Suisse reste très préoccupée par les exécutions extrajudiciaires attribuables aux forces de l'ordre, ainsi que par la persistance de cas de torture et de mauvais traitements. Elle déplore la stigmatisation, voire la criminalisation, des membres de l'opposition politique et d'organisations de la société civile par des représentants du gouvernement.

La Suisse s'inquiète en outre de la situation en matière de droits économiques, sociaux et culturels, en particulier de la pauvreté extrême et du manque d'accès de la majorité de la population à l'alimentation et à des soins adéquats. Elle appelle les autorités à continuer à garantir l'accès à l'aide humanitaire et à améliorer encore les conditions générales du travail humanitaire.

La Suisse réitère son appel au respect des droits de l'homme et à la lutte contre l'impunité, ainsi qu'à la reprise d'un dialogue politique inclusif en vue d'une sortie de crise.

Madame la Haute-Commissaire,

La Suisse tient à saluer le travail qu'effectuent les représentants de votre bureau au Venezuela, ainsi que celui de la Mission internationale indépendante d'établissement des faits.

Trois ans après votre visite au Venezuela, quel bilan tirez-vous de la collaboration avec les autorités dans le cadre du protocole d'accord ?

Je vous remercie.